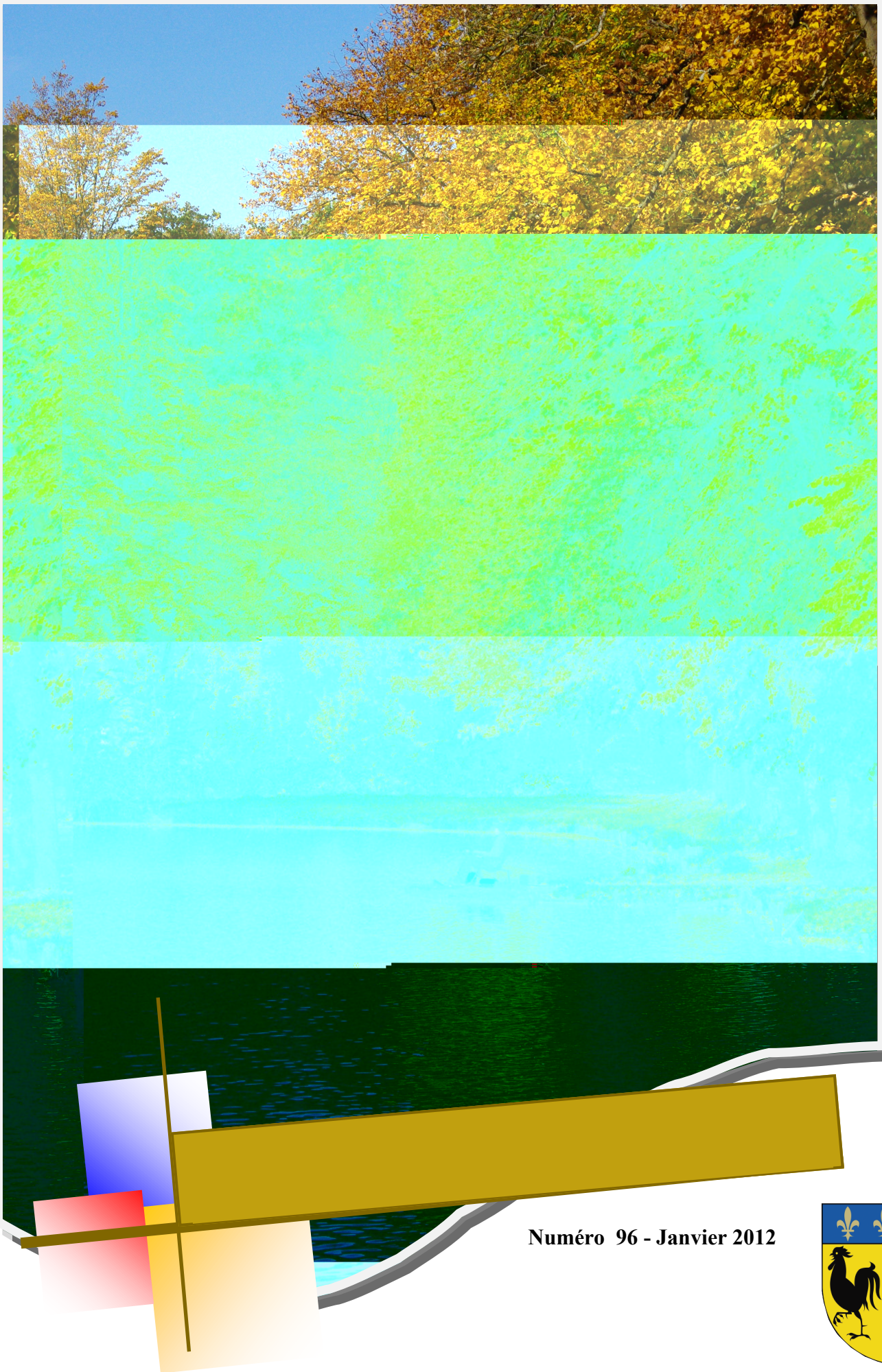

Numéro 96 - Janvier 2012





Le Maire, les Adjoints
et l'équipe municipale
présentent
aux Neuvilloises et Neuvillois
leurs Meilleurs Vœux
pour 2012

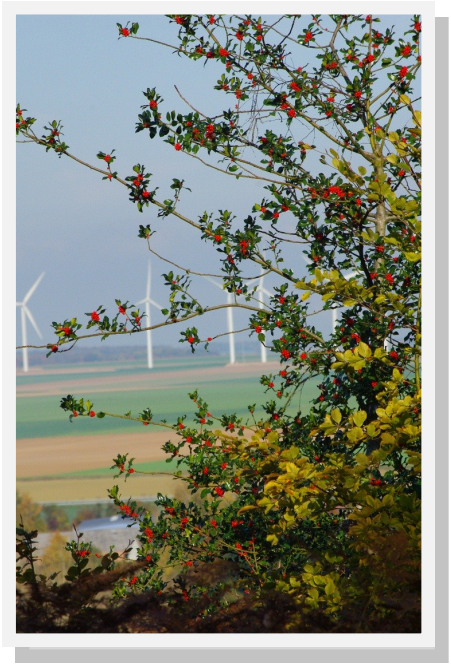

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	*2*
2011, retour en images	*4*
Infos	*12*
Etat Civil	*17*
La note de l'archiviste	*19*
Bibliothèque G. Montier	*22*
Rencontre avec des passionnés : le centre équestre de La Neuville-en-Hez	*23*
Tableau des associations	*24*
Associations	
Afodhez	*25*
As.C.A.Lit	*26*
Colori'Hez	*27*
La Carpe Neuvilloise	*28*
La Neuville en Hez Tennis	*29*
La Fourmilière	*30*
Fan Club G. Levarlet	*32*
Balade en forêt de Hez-Froidmont	*32*
Team Oise Organisation	*33*
Délibérations	*34*
Prévisions fêtes et manifestations 2012	*40*

LA NEUVILLE-EN-HEZ

Le Mot du Maire

Permettez-moi en ce début d'année de vous présenter mes vœux pour 2012.

Mes pensées iront en premier lieu, pour toutes les Neuvilloises et tous les Neuvillois qui sont, en cette période économique difficile, dépassant de loin les frontières de notre pays, à la recherche d'un emploi. Une pensée également pour celles et ceux dont la santé est précaire.

La vie communale

Les travaux de rénovation d'anciens locaux communaux devraient être lancés prochainement, ce qui permettra, pour rappel, la création de trois appartements et de deux surfaces commerciales destinées à l'ouverture d'un salon de coiffure et l'installation d'une infirmière libérale.

L'appel d'offres est effectué, reste le montage financier à réaliser. Et sur le sujet, les collectivités locales ont rencontré fin 2011 des difficultés à trouver des organismes bancaires favorables à la mise à disposition de prêts.

Il est certain que sans concours bancaire, je n'engagerai pas le budget communal au-delà de ce qui est possible et raisonnable.

Vous comprendrez que, devant une situation économique et financière difficile et, par voie de conséquence humaine, nous sommes contraints actuellement de freiner quelque peu l'ardeur de l'équipe municipale face à l'ensemble de nos projets.

Notre volonté d'avancer ne s'est pas égrainée pour autant afin d'assurer la réalisation des différents dossiers prévus mais, nous devons nous adapter à l'image du secteur des entreprises ou des foyers familiaux, aux conséquences de la crise.

Les différents projets, que je rappelle, construction de la cantine scolaire, élaboration du plan local d'urbanisme, travaux de réfection du ponton et des berges de l'étang communal, création d'une nouvelle salle des associations et de la bibliothèque, construction d'une nouvelle station d'épuration, ne sont pas rangés aux oubliettes. Les dossiers avancent sur le plan administratif et seront lancés pour réalisation dès que les conditions financières seront réunies.

Pour information, la subvention espérée en 2011 de la part de l'Etat (Dotation aux Territoires Ruraux) pour la réalisation de la salle des associations et de la bibliothèque ne nous a pas été allouée… le dossier est toujours en cours, nous aurons peut-être gain de cause pour 2012.

Le Mot du Maire

Nous n'avions plus sollicité l'Etat depuis plusieurs années car nos demandes demeuraient vaines. Heureusement, le Conseil Général de l'Oise réaffirme chaque année son soutien aux communes Isariennes, ayant permis à La Neuville-en-Hez de réaliser cette dernière décennie bon nombre de travaux dans un court délai.

D'ailleurs, La Neuville-en-Hez profite actuellement d'une aide importante pour le renforcement des réseaux électriques actuellement en cours sur une partie nord de la rue du Général de Gaulle (postes « Clos à Boeuf » et « Barothez »). Pour mémoire, coût des travaux : 364 060,78 TTC ; aide du Conseil Général de l'Oise : 208 565,30 ; coût pour la commune : 98 863,45).

Je vous laisse imaginer sans aide financière.

Ne voyez pas de pessimisme dans mes propos. De la réalité et du respect de l'information qu'un Maire, qu'une équipe municipale vous doit.

Ceci dit, n'oublions pas dans cette période morose, les sources de rencontres, de dialogues, d'échanges qui existent dans notre commune et qui sont un remède, au moins partiel, à ces maux.

Je vous invite à participer activement aux différentes manifestations proposées tant par la municipalité que par les diverses associations de notre village.

L'installation d'une stèle d'information qui sera placée près du chêne Saint Louis, afin de faire connaitre cet arbre remarquable, sera l'occasion d'une petite promenade en forêt pour l'ensemble des Neuvillois. La mise en place d'une aire de jeux pour les enfants sera un autre moment de rencontre. Et un passage le dimanche matin sur le marché alimentaire que nous souhaitons développer, sera également un moment d'animation de notre village.

***« Bien vivre ensemble à La Neuville-en-Hez »**, c'est l'affaire de tous.*

Je reste avec mes Adjoints et l'ensemble de l'équipe municipale à votre écoute.

Avec ma sympathie.

Le Maire,

Jean-François DUFOUR.

Retour en images 2011



9 mars: La Soirée Neuvilloise



13 mars: 30ème Balade



1er mai : Fête du Muguet



8 mai : Commémoration



13 mai : arrivée du Tour de Picardie



4 et 5 juin :

L'Oise verte & bleue



Retour en images 2011



19 juin : 8ème fête de la moto

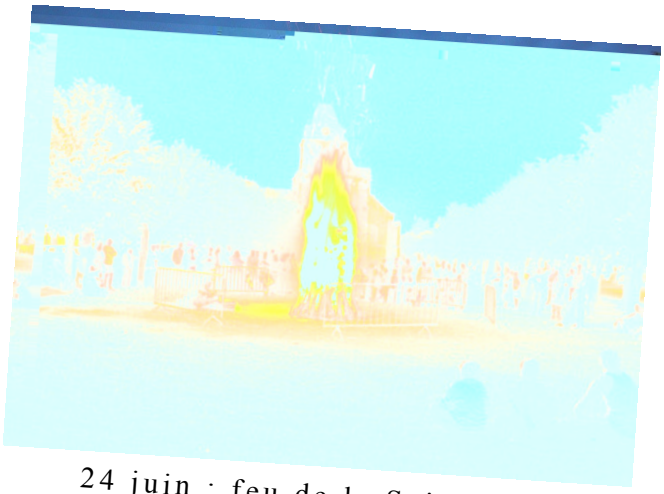

24 juin : feu de la Saint Jean



27 juin : remise de dictionnaires aux élèves de CM2





20,21 et 22 août : la fête communale





12 octobre : sortie et repas offert par la C.C.A.S

Visite du Musée de la Nacre à Méru, repas et après-midi dansant

Retour en images 2011

11 novembre : Commemoration













Dessin de Maxime DENIS,
jeune Neuvillois,
« pour vous remercier d'avoir
sauvé mon village »

Retour en images 2011

14 decembre : distribution des 81 colis de Noel par le C.C.A.S





L'équipe du C.C.A.S avec la calèche des Attelages du Clos Renard













Retour en images 2011

14 décembre : les enfants rencontrent le Père Noël





















Retour en images

2011

Retour en images 2011















INFOS INFOS INFOS

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI..... DE 10H30 A 12H15
MARDI..... DE 15H00 A 20H00
JEUDI..... DE 15H00 A 17H45
VENDREDI..... DE 15H00 A 17H45
SAMEDI..... DE 11H00 A 12H00

A NOTER : la mairie est fermée le mercredi



PERMANENCE DES ELUS

Permanence du Maire, Jean-François DUFOUR (06.50.71.56.90)
et/ou du 1er Adjoint, Jacques LEFORT : le mardi, de 18H30 à 20H00.

Permanence du 2ème Adjoint Gérard DUCOLLET
et/ou du 3ème Adjoint, Angélo VENTURINI : le samedi, de 11H00 à 12H00.

PERMANENCE Assistante Sociale

Madame STANNARD vous recevra sans rendez-vous à la mairie de La Neuville-en-Hez les mardis 24 janvier, 14 et 28 février, 13 et 27 mars, 10 et 24 avril et le 22 mai 2012 de 15H à 17H (dates sous réserve de modification).

Mme STANNARD vous reçoit sur rendez-vous le jeudi après-midi à la Maison de la Solidarité et des Familles à Clermont, 27 rue Gambetta (tel : 03.44.10.78.30)

Déchets verts

Une ouverture hebdomadaire de la plateforme déchets verts de La Neuville-en-Hez est maintenue pendant la saison hivernale. La plateforme, chemin du marais, est donc ouverte **tous les samedis matins de 9h à 12h jusqu'au 25 février 2012 inclus.**

Réouverture le 1er mars aux horaires habituels.

Contrats d'apprentissage

Notre commune s'est engagée au titre de l'emploi avec deux jeunes en contrat d'apprentissage

Ophélie RIEGER

Bac Pro : Aide aux personnes et aux territoires



Ophélie sera épaulée par Karine VANDERSTICHELE, en tant que maître d'apprentissage.

Elle sera détachée aux écoles, à l'accueil périscolaire. Elle assurera également quelque missions au titre du centre intercommunal de la C.C.R.B dont nous dépendons. La durée de son contrat est de trois ans.

Cédric GRAMMATICO

CAPA Travaux Paysagers



Cédric sera suivi par Gérard DUCOLLET en tant que maître d'apprentissage.

Il sera affecté aux services techniques.

La durée de son contrat est de deux ans.

Tous deux dépendent pour leur scolarité du Centre de Formation Professionnelle d'Airion. Il nous est apparu opportun que La Neuville-en-Hez s'investisse au titre de l'emploi des jeunes.

Pour tous vos déplacements dans l'Oise

Oise mobilité, un service à la mobilité dans l'Oise et au-delà

www.oise-mobilite.fr est un portail Internet qui regroupe les informations sur tous les transports collectifs présents dans l'Oise et au delà (horaires, trajets, correspondances, services à la personne...).

Oise mobilité, centrale d'information et de réservation

Une plateforme téléphonique d'information sur les transports en commun (car, bus, train, navette, covoiturage, ...) et de réservation de services de transports à la demande (T.A.D.) au 0 810 60 00 60.

Information voyageurs : du lundi au samedi de 8h00 à 19h (sauf jour férié).

Réservation Transport à la demande : du lundi au samedi de 8h00 à 17h30 (sauf jour férié).

Oise mobilité : Covoiturage

Le service de covoiturage est accessible via la rubrique Covoiturage ou par téléphone auprès de Oise Mobilité au 0 810 60 00 60.

Agence Oise mobilité : 19 rue Pierre JACOBY à Beauvais

Pour info

Vous trouverez sur le site **www.aeroportbeauvais.com/environnement** les lettres trimestrielles de l'Environnement de l'aéroport de Beauvais. Vous pourrez y consulter les indicateurs environnementaux.

Cette lettre est disponible en mairie pour consultation, sur demande.

Elections 2012

Elections présidentielles

1er tour : 22 avril 2012
2ème tour : 6 mai 2012

Elections législatives

1er tour : 10 juin 2012
2ème tour : 17 juin 2012

Entrez dans le sport automobile

L'ASA 60 (Association Sportive Automobile 60) recherche pour la saison 2012 des bénévoles (homme ou femme) pour devenir stagiaires commissaires de route ou de circuit, stagiaires en chronométrage et stagiaires en informatique (stage ayant lieu le 12 février 2012).

Titularisé(e) après le stage de formation et examen, vous pouvez évoluer vers d'autres fonctions officielles (Directeur de course, Chef de Poste, Commissaire Sportif ou Technique).

Des pilotes recherchent actuellement des co-pilotes (homme ou femme) à partir de 18 ans (sans nécessité d'avoir son permis de conduire avant 19 ans).



Contact pour renseignements *:*

ASA 60
Monsieur Alain JOLY
61 rue du Général de Gaulle
60510 LA NEUVILLE EN HEZ
Tél : 03 44 78 97 55

INFOS INFOS INFOS

L'HIVER EN TOUTE SECURITE



Le monoxyde de carbone provoque chaque année des milliers d'intoxications et une centaine de décès.

Ces intoxications accidentelles se produisent majoritairement au domicile entre octobre et mars. Ce gaz indétectable est émis lors de la combustion incomplète de bois, gaz, charbon ou essence.

En période de grand froid, de redoux ou encore d'intempéries inhabituelles, soyez vigilant : les appareils de chauffage sont davantage utilisés et leur fonctionnement peut être perturbé.



Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau
- poêles et cuisinières
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint)
- groupes électrogènes ou pompes thermiques
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment)
- braseros et barbecues
- panneaux radiants à gaz
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles



Quels sont les dangers du monoxyde de carbone ?

Il est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde.

Les bons gestes de prévention :

Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié.

Tous les jours, aérer au moins 10 minutes, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et de ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air.

Respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

Vous soupçonnez une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
Arrêtez si possible les appareils à combustion.
Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
Appelez les secours : 112 : Numéro unique d'urgence européen

18 : Sapeurs Pompiers

15 : Samu

Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.


C C R B
OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT
Du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2012
Vous êtes Propriétaire d'un logement
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RURALES DU BEAUVAISIS VOUS AIDE A L'AMELIORER !
PROPRIETAIRES BAILLEURS :
M. LE DUC au 03.44.12.40.10
PROPRIETAIRES OCCUPANTS :
Mme DELCORPS au 03.60.36.41.03
CAL PACT/H&D de l'Oise
28, Rue du Pont d'Arcole - 60000 BEAUVAIS
Site : www.calpact-hd-oise.com
Courriel : calpact.beauvais@wanadoo.fr
Ce dispositif est soumis à conditions
Agence nationale de l'habitat
Anah
oise
PICARDIE
LA RÉGION
PACT
Oise
H&D
Oise

INFOS INFOS INFOS

Invitation

Soirée Neuvilloise

Neuvillois, Neuvilloises,

Présidents d'associations,

Lauréats des Maisons Fleuries 2011,

Médaillés du Travail,

Nouveaux habitants,

Retenez cette date :

Mercredi 22 février 2012

18H30 à la Salle des Fêtes

Vous êtes tous cordialement invités



état civil

Naissances



***Noa SAVANGSY**, né le 25 juillet 2011*

***Arthur BARBIER**, né le 4 août 2011*

***Mélanie BONFILS**, née le 20 septembre 2011*

***Timéo GOHE CHARDON**, né le 18 décembre 2011*

Tous nos vœux de longue et heureuse vie aux bébés

Mariages

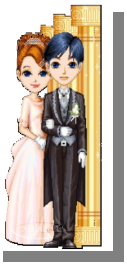

***Chantal MARAIS et José DEMAREST**, le 30 juillet 2011*

***Sophie MOBUCHON et Alain DELVER**, le 24 septembre 2011*

***Nathalie MEES et Paulo MARQUES**, le 8 octobre 2011*

Tous nos vœux de longue et heureuse vie aux jeunes époux

Décès



***Marie-Thérèse LESGUILLON veuve LANGLOIS** le 11 juillet 2011*

***Michel HONGRE**, le 8 novembre 2011*

***Yvonne DELICQUE veuve LEROY**, le 4 décembre 2011*

***Pierric ANTOGNARELLI**, le 9 décembre 2011*

***Charles JAVOUHEY**, le 27 décembre 2011*

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées

Monsieur Charles JAVOUHEY nous a quittés.



Photo: remise des colis CCAS 2009

Né en 1920, âgé de 91 ans, Charles JAVOUHEY est décédé le 27 décembre 2011 alors qu'il se trouvait avec sa femme Denise dans le service de long séjour de l'hôpital de Clermont où ils demeuraient depuis quelques mois.

Il est à l'origine de l'ASCALIT qu'il a créé avec un petit groupe en 1987. Il en est devenu président quelques années plus tard. Dans ce cadre, il a organisé des voyages, des conférences et des concerts, qui ont eu un grand succès. L'ASCALIT poursuit aujourd'hui ses activités et fêtera cette année ses 25 ans.

Charles JAVOUHEY a vécu une grande partie de sa vie à La Neuville. Dans sa jeunesse, il y venait pendant les vacances scolaires chez sa grand-mère. Au début de sa vie professionnelle, il a travaillé au secours national de Montrouge (Hauts-de-Seine). Ensuite, il est devenu instituteur, d'abord au collège St Jacques à Montrouge, ensuite au collège St Gabriel à Bagneux. Il organisait avec Denise, son épouse, des colonies de vacances l'été, en Saône et Loire, pour les jeunes du collège dans lequel il enseignait et auxquels il associait d'autres jeunes.

Dès sa retraite en 1980/81, il vient s'installer définitivement à La Neuville dans la maison de ses grands-parents et participe activement à la vie de la Paroisse, notamment en tant que catéchiste. Il est institué par l'Evêque en 1985 pour célébrer les obsèques et accompagner les personnes en deuil qui s'adressent à l'église. Il a ainsi accompagné de nombreuses personnes à La Neuville et dans les autres villages de la Paroisse.

Les membres du Conseil Municipal saluent le dévouement associatif et personnel de Charles JAVOUHEY effectué pour notre commune, et ses habitants.

INFOS INFOS INFOS

Rétrospective...

La Neuville-en-Hez

Cueillette des champignons

Une année exceptionnelle

► Quand les adhérents des «Amis de la forêt de Hez Froidmont» (Afodhez) ont décidé de faire une exposition mycologique les 9 et 10 octobre, ils sont allés en forêt à la cueillette des champignons. Les trois déterminateurs ont dénombré 290 espèces de champignons. *«Une année exceptionnelle, on a trouvé de l'amanite des césars, une espèce du Sud de la France qui pousse en forêt de Hez que lorsqu'il fait très chaud. En 30 ans, cela ne s'est produit que 5 ou 6 fois»* indique Mme Bergeron, présidente de l'association.

En marge de l'exposition mycologique réalisée dans le but de faire connaître aux gens les champignons toxiques et comestibles, le Dr Deramont de Rantigny, a présenté son étude sur les oiseaux de la forêt de Hez, M. Tétard de Bresles a parlé des reptiles de la région, M. Varlet de La Neuville a apporté les confitures et liqueurs qu'il fabrique à partir des différents fruits de la forêt. *«Beaucoup de champignons, beaucoup de monde (presque 500 personnes) pour nous c'est une grande satisfaction»* souligne Mme Bergeron.

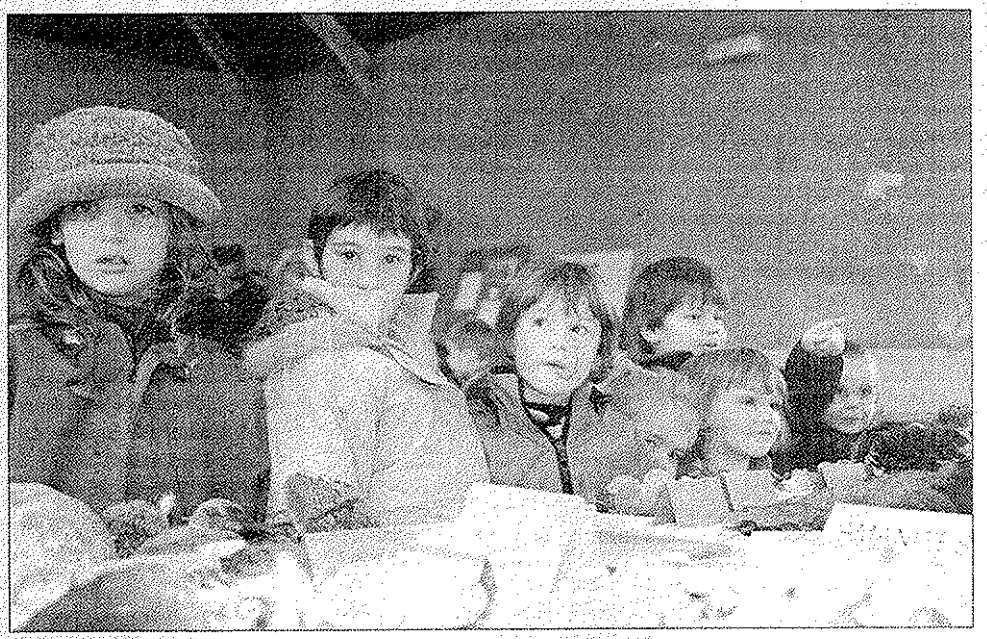

Sensibilisation pour les enfants de maternelle. Se souviendront-ils des 290 espèces différentes ?...

Lundi 11 octobre, les élèves maternelles et primaires venaient à leur tour découvrir l'exposition. Suzanne, 4 ans, connait les champignons (du moins certains). *«Avec papa et mon frère, je vais cueillir les champignons, je prends ceux que je connais, les trompettes, les pieds de mouton. C'est papa qui les cuisine»* explique-t-elle. Suzanne comme les autres enfants (et adultes) de La Neuville ont la chance d'avoir une magnifique forêt tout près.

Voici un article du journal *Le Bonhomme Picard* du mercredi 20 octobre 1999

Certains se reconnaitront-ils??

La note de l'archiviste

En naviguant sur le Net ou sur la toile comme disent les jeunes, j'ai remarqué qu'une quantité non négligeable de communes avait eu l'idée de mettre sur leur site officiel, la liste des noms de leurs maires.

J'ai trouvé l'idée intéressante non pas seulement au point de vue historique mais aussi comme une sorte de reconnaissance. Reconnaissance pour ces hommes qui ont donné de leur temps, de leur vie, à travers parfois des époques de troubles comme les révolutions, les guerres ou encore les crises économiques souvent porteuses de gestions communales rendues difficiles.

Les recherches de Germain Montier m'ont aidé. J'ai donc pu établir une liste, certes encore incomplète, peut-être même définitivement incomplète, mais une liste qui pourrait servir de base pour des recherches plus approfondies.

Liste provisoire des maires de La Neuville en Hez

1792, 22 octobre, An I	Dumanne, maire et secrétaire greffier de la communes clôt et arrête le registre paroissial et le dépose en la maison communale en ce 22 octobre de l'An I de la République. Ponthieux, Procureur de la commune. Dubus Antoine François Auguste, secrétaire
1792, 10 décembre, An I	Guesnet Pierre François, maire par intérim dans l'attente des prochaines élections
1793,	Borel Louis Joseph Marc Antoine, maire officier public
1794, 9 ventôse, An II (27 février 1794)	Dubus Antoine François Auguste, maire, membre du Conseil général de la commune Lestuvée Michel, agent public
1795 (après le 4 janvier 1795)	Guesnet Jacques Pierre, maire officier public Dubus Antoine François Auguste, agent public Borel Louis Joseph Marc Antoine, agent public
1797 (après le 4 janvier 1797)	Dubus Antoine François Auguste, adjoint municipal
1798, An VI (après le 4 janvier 1798)	Lestuvée Michel, adjoint municipal Wallet Charles Augustin, adjoint municipal
1799, an VII (après le 4 janvier 1799)	Wallet Charles Augustin, adjoint municipal Borel Louis Joseph Marc Antoine, agent municipal
1800 (après le 5 janvier 1800)	Lefèvre Antoine Henry, maire Lafont Antoine Rémy, maire par intérim pendant quelques mois Bellanger, adjoint
1804, 17 ventôse, An XII (8 mars 1804)	Mahieux Stanislas, maire officier public
1816 – 1828	Legay Jean, maire Hinard Louis, adjoint du maire
1828 – 1846	Hinard Louis, maire
1846 - 1848	Bellanger Nicolas Désiré, adjoint puis maire en octobre 1846
1848 – 1858	Lheureux Jean-Baptiste Alphonse, maire Collemant Jean-Charles, adjoint

La note de l'archiviste

1858 – 1880	Collemant Jean-Charles, maire
1880	Cette année-là, la commune n'avait pas de maire. Monsieur Collement remplira les fonctions d'officier d'état civil à défaut de maire en exercice ainsi que monsieur Magnier Isidore
1881 – 1892	Pérot Alphonse Adrien, maire
1892 – 1896	Gourlan Ambroise Zacharie, maire
1896 – 1906	Vaillant Louis Joseph, maire *En 1898 :* Lahollande Auguste Victor Louis, adjoint du maire Bled François Rémy, adjoint du maire *En 1901 :* Monsieur Vaillant, officier de l'Académie
1906 – 1913	Guesnet Louis Henri, maire, Conseiller général, Chevalier de la légion d'honneur *En 1909 :* Favrel Eugène Arthur, adjoint
1914, 5 février	*Election du maire:* Au 1er tour, Monsieur Guesnet est élu maire, poste qu'il n'accepte pas Au 2ème tour, Monsieur Favrel est élu maire, poste qu'il n'accepte pas Après avoir contacté la sous-préfecture, le conseil municipal est autorisé à délibérer sous la présidence de Monsieur Favrel
1914, 13 février	*Election du maire:* Au 1er tour, Monsieur Favrel est élu maire, poste qu'il n'accepte pas Aux 2ème et 3ème tours, personne n'est élu Au 4ème tour, Monsieur Demouy Louis, doyen du conseil municipal, est élu maire, poste qu'il n'accepte pas
1914, 5 mars	Guesnet Louis Henri, maire Avant la délibération, le sous-préfet avait proposé la démission collective du conseil municipal plutôt qu'une dissolution. Monsieur Guesnet acceptera la fonction de maire afin d'éviter la dissolution.
1914, 8 septembre au 1920, 3 novembre	Demassue, administrateur provisoire de la commune. Compte tenu du conflit dans lequel se trouve le pays, il a fallu prendre des dispositions pour la gestion de la commune. Monsieur Demassue est élu au premier tour pour la durée de la guerre. Il administrera la commune jusqu'au 3 novembre 1920.
1920, 3 novembre – 1924	Brunet Auguste, maire Hardivillé, adjoint au maire
1925, mai – 1929	Guesnet Georges louis, maire Avant l'élection du maire par le conseil municipal, Monsieur Guesnet fait une déclaration rappelant qu'il habite Paris une partie de la période hivernale, détail qu'il faut avoir à l'esprit avant le vote. Il sera élu au premier tour.
1929, 20 mai	Demassue Gabriel, maire Monsieur Demassue démissionne en juin 1930. Il reste conseiller municipal.

1930, 13 juin – 1935	Collemant Charles, maire
1935, 20 mai – 1936	Guesnet Georges Louis, maire Au premier tour, Monsieur Gouverneur est élu maire, poste qu'il n'accepte pas.
1936, 28 juin	Réunion d'urgence du conseil municipal suite au décès de Monsieur Guesnet à Paris en juin 1936.
1936, 7 août – 1944	Pauquet Henri, maire Gouverneur, 1er adjoint Magnier, 2ème adjoint
1944, 21 juin	Monsieur Pauquet est déporté. Lefort paul, président de la délégation provisoire
1944, 31 août	Libération de la commune Lefort Paul, président du comité de gestion de la commune puis maire jusque 1959
1959, 16 mars – 1964	Hantz Claude, maire Méan André, adjoint
1964, 9 décembre - 1965	Angot Pierre, maire Bardou Charles, adjoint
1965, 29 mars - 1971	Méan André, maire Madame Blaise, adjoint
1971, 27 mars – 1977	Bardou Charles, maire
1977, 26 mars – 1995	Lefort Jacques, maire
1995 – 2001	Lefèvre Jacques, maire
2001 - 2008	Dufour Jean-François, maire Lefort Jacques, 1er adjoint Rabourdin Pascal, 2ème adjoint Labasque Maurice, 3ème adjoint Ducollet Gérard est élu 3ème adjoint à la place de Monsieur Labasque démissionnaire
2008 -	Dufour Jean-François, maire Lefort Jacques, 1er adjoint Ducollet Gérard, 2ème adjoint Venturini Angélo, 3ème adjoint

Au fil des heures passées aux archives à compulser des documents, des mots me sont souvent apparus, mots que je ne connaissais pas : ***la Fabrique et les marguilliers.*** Je voyais bien qu'il y avait un rapport avec l'église. Je m'y suis donc intéressé et le fruit de mes recherches vous sera exposé dans le prochain bulletin.

Tout au long de cette année 2011, j'ai essayé de vous distraire avec mes modestes interventions. Suite aux remarques de certains lecteurs, j'essaierai de présenter des écrits plus clairs, plus accessibles pour la compréhension de tous. Merci de ces remarques. Que l'année 2012 soit la meilleure possible pour vous et ceux que vous aimez.

Angélo Venturini

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE GERMAIN MONTIER



Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la bibliothèque :

16h30-18h le mardi après-midi

11h-12h le samedi

Pour les prêts de livres informatisés, il vous faut la carte privilège de la C.C.R.B. Si vous ne l'avez pas, vous pouvez l'obtenir gratuitement en mairie (vous munir d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile récent). Cette carte donne également droit à des réductions pour la piscine de Bresles.

Tous les lundis matins, les enfants de la maternelle viennent en bibliothèque emprunter un livre qu'ils emportent chez eux pour une semaine, sous la responsabilité de leur institutrice.





Toujours à votre disposition, l'équipe de la bibliothèque municipale vous présente ses meilleurs vœux pour 2012.

Colette MERMA et Elisabeth RABOURDIN

Rencontre avec des passionnés

CENTRE EQUESTRE DE LA NEUVILLE EN HEZ
MANEGE SAINT LOUIS - Pascal Henry



Monsieur et Madame HENRY sont les nouveaux propriétaires du centre équestre depuis le 20 juillet 2011.

L'équipe compte 6 personnes :
- Pascal HENRY, dirigeant du centre, Instructeur d'équitation, ancien Entraîneur National d'équitation à poneys pour le saut d'obstacles, et aujourd'hui Expert Fédéral et Coach privé
- Muriel HENRY : administratif-communication,
- Lorène LAVAL, Monitrice diplômée d'Etat, enseignante
- Céline ZAHNER élève monitrice, enseignante
- Delphine DUCAMPS, palefrenier-soigneur
- Thierry HENRY, palefrenier-soigneur

Le Centre Equestre propose des cours d'équitation à poney et à cheval pour les enfants, les adolescents et les adultes. Il dispose de 16 poneys et chevaux d'instruction.

Différents programmes d'activités personnalisés sont proposés selon les souhaits de chaque cavalier :

- promenade,
- saut d'obstacles,
- dressage,
- equifun,
- pony games,
- initiation à la voltige.

BABY PONEY
les petits peuvent s'initier aux joies de l'équitation à partir de 3 ans, sur des poneys shetlands



Photo site Internet centre équestre

Durant les vacances scolaires, des stages à thèmes sont organisés sur des 1/2 journées ou des journées. Il sont ouverts aux adhérents du Centre Equestre ainsi qu'aux cavaliers extérieurs.

Le Centre Equestre accueille également les groupes (scolaires, centres de loisirs).

Une activité de pension pour chevaux et poneys est aussi proposée sur le site. Les propriétaires qui ont leurs chevaux chez eux peuvent également bénéficier des installations du Centre Equestre (manège, carrière) ou participer à des cours collectifs ou particuliers, occasionnellement ou ponctuellement.

A noter qu'en juin 2012, le Centre Equestre de La Neuville-en-Hez sera présent durant la manifestation l'Oise Verte et Bleue, le week-end du 2 et 3 juin, avec un stand proposant des informations et des jeux à poneys gratuits pour les enfants.

ANNIVERSAIRE A PONEY !

Depuis cette année, les enfants à partir de 6 ans peuvent inviter leurs amis (même s'ils ne savent pas monter) au Centre Equestre pour un anniversaire inoubliable

Jeux, baptêmes poneys et animations leur sont proposés

Sur réservation



Centre équestre, Manège Saint Louis

107 rue du Général de Gaulle
60510 LA NEUVILLE EN HEZ

Fixe 03 64 20 40 12
Pascal Henry 06 80 63 61 94
Muriel Estrade-Henry 07 70 90 26 12

http://www.manegesaintlouis.ffe.com

Les associations Neuvilloises

ASSOCIATION	PRESIDENT(E)	CONTACT	ACTIVITES
ACPG-CATM	Jacques LEFORT	03.44.19.03.16	Association des combattants prisonniers de guerre et des combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc
AFODHEZ	Françoise DUCOURNEAU Charles DESBOUIS (Trésorier Adjoint)	03.44.72.39.13 03.44.78.94.67 *afodhez@asso-web.com*	Œuvrer à la sauvegarde de l'intégrité du massif forestier à Hez-Froidmont (excursions, colloques)
ASCALIT	Gaston LECLERC	03.44.78.99.27	Association à but culturel par ses conférences, ses concerts et ses sorties découvertes
ASNH FOOT	Daniel BEGEY	03.44.07.83.95 *www.laneuvilleenhezfoot.footeo.com*	Football
CLUB SAINT LOUIS du 3ème âge	Anne-Marie MORNAY	03.44.51.61.79	voyages, repas, brocante, travaux manuels
COLORI'HEZ	Ginette VOLONDAT	03.44.78.51.99	Association de peintres amateurs
COMITE DES FETES	Nathalie ROUX	06.71.86. 26.40 *nathroux60@orange.fr*	Animations diverses: fêtes, lotos, brocantes, soirées..
LA CARPE NEUVILLOISE	Gilles HENON	03.44.78.00.85	Pêche
LA FOURMILIERE	Paul RONGERAS	03.44.51.69.79 06.88.26.55.07 *asso.lafourmiliere.free.fr*	Permettre aux gens du village de se rencontrer en échangeant des savoirs et des services gratuitement
LA NEUVILLE EN FAMILLE	Sylvie LEROUX	03.44.78.97.77	Lotos, soirées chanteurs amateurs, marché artisanal..
LA NEUVILLE EN HEZ TENNIS	Aline LEFORT	06.09.68.57.91 *sined.mart@wanadoo.fr*	Tennis pour tous
LA VIE EN ROSE 60	Alain STOOP	09.63.27.43.43	Chant et sonorisation
SCULPTURE ET CERAMIQUE	Catherine MATHIEU	03.44.78.97.96	Expositions, manifestations culturelles, stages et cours
SOCIETE DE CHASSE	Claude BOYART	03.44.51.66.17	Chasse (garde: Patrick BAUSSART Tel: 03.44.78.92.30)
TEAM OISE ORGANISATION	Jean-François DUFOUR	03.44.51.65.93 06.50.71.56.90 *http://www.teamoise.toile-libre.org/*	Compétitions et randonnées cyclistes et VTT

AFODHEZ

Société des Amis de la Forêt de Hez-Froidmont

Les Amis de la Forêt de Hez-Froidmont

vous donnent rendez-vous

Découverte des oiseaux de la forêt de Hez

Par M. et R. JABOUILLE,

membres de Picardie-Nature

et de la Ligue de la Protection des Oiseaux

Projection

Discussion

Dimanche 5 février 2012

à 10h

à la salle des fêtes de La Neuville-en-Hez

******

Verre de l'amitié



As.C.A.Lit

Association Culture Architecture Liturgie

Concert GOSPEL



L'AsCALit a organisé son concert GOSPEL le dimanche 16 octobre dans l'église de notre village. Cette prestation a été donnée par Le Groupe Limye'A de Liancourt sous la direction de Sylviane BELGARDE.

Ce concert a réuni une centaine de personnes dont très peu de notre village.

Concert de Noël

L'AsCALit a organisé son concert de Noël le dimanche 27 novembre dans l'église de notre village. Cette prestation a été donnée par les Chœurs d'Artist' Show d'Agnetz et les Troubadours sans frontières d'Orry la Ville sous la direction de Marianne Dubois et Andrée Meunier.

Ce concert a réuni plus de 150 personnes,

Un beau succès.

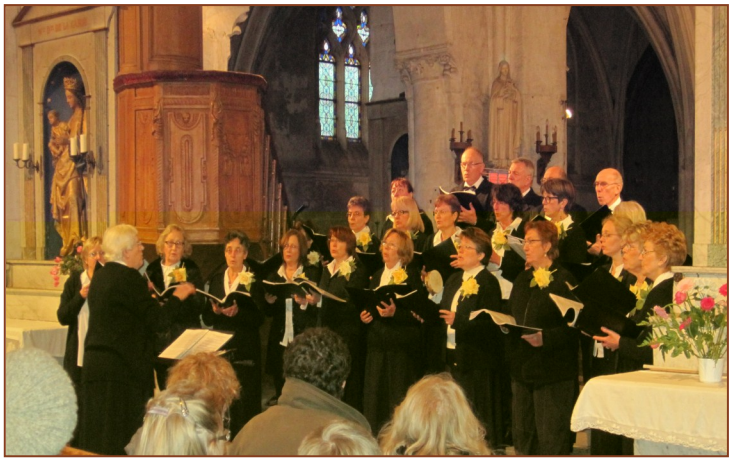

A Venir

25éme Assemblée Générale le samedi 28 janvier.

Conférence sur l'Archéologie sous-marine le mardi 24 avril 2012 à 20h00 à la Salle des Fêtes, présentée par Michel HUET, Président de la commission Archéo 60. Conférence tout public.

Gaston LECLERC Président de l'AsCALit

Association COLORI'HEZ Peintres amateurs



Présidente : G.VOLONDAT (alias MIMI COLOR) 03.44.78.51.99



C'est en présence du maire Jean-François Dufour et du conseil municipal, du sénateur André Vantomme et du député Edouard Courtial que s'est inauguré samedi 7 mai, la 13è édition de l'exposition annuelle de peinture de l'association neuvilloise Colori'hez (notre photo). Les 13 peintres amateurs qui composent l'association ont présenté au public, maintenant fidèle, un panel d'œuvres colorées fait de tistes, autant de styles et de sensibilités différents que les amateurs de belles œuvres ont su remarquer. Cette année, les peintres avaient choisi d'inviter à leurs côtés Cathie Neri, une ancienne membre de l'association, qui s'est depuis mise à la photographie. Celle-ci a présenté quelques de ses clichés dont elle tire son inspiration en forêt de Hez où elle se promène chaque jour , accompa-

Photo de Famille du vernissage de notre exposition de mai 2011 (Laurent et Jacky étaient absents pour raisons professionnelle et familiale) ainsi que notre amie F. Collier qui n'a pas entendu « l'appel au rassemblement pour la photo » car très tributaire de la table des programmes …



pour la peine elle a droit à une petite photo perso.

Finalement Chère Françoise tu y gagnes !

en effet la photo du groupe est plutôt un « flou ... artistique » !

C'était donc l'an passé… mais il faut maintenant se tourner vers l'avenir, et théoriquement notre exposition de MAI 2012 devrait se dérouler sur 4 JOURS… vous n'aurez donc pas d'excuse si vous ne trouvez pas le temps de venir nous voir (ceci dit en toute amitié), rappelons que notre exposition est hyper conviviale, que les peintres sont là pour vous rencontrer et répondre à vos questions, certains font une démonstration de leur savoir (techniques différentes à découvrir) et l'entrée est gratuite. Seul votre regard et vos critiques nous importent… en plus le dimanche « la Fourmilière » sera présente pour les échanges de plantes.

Les enfants des écoles pourront cette année faire leur petite visite. Nous comptons sur leur venue dans la mesure du possible, ils sont curieux de nature et les commentaires vont bon train, ce sont de très bons observateurs et les réactions sont spontanées. Nous aimons…

Pour eux, cette année un petit plus…l'histoire d'un petit personnage qui a « hanté » les rues Neuvilloises, mais chut… surprise.

A BIENTOT en MAI prochain.

Bien cordialement.

MIMI COLOR, et son équipe.

La Neuville en Hez Tennis



Cette année encore l'association compte une quarantaine d'adhérents.

Je tiens à souligner que la cotisation reste inchangée depuis une dizaine d'années! Elle est de 30 euros à l'année pour une famille, je trouve donc que les personnes qui continuent à jouer sans payer n'ont pas d'excuse! à bon entendeur!...

En cas de besoin n'hésitez pas à me contacter.

Aline LEFORT Présidente : 06.09.68.57.91

Photos **: Adrien et François nos futurs champions!**







LA FOURMILIÈRE

Nous avons créé la Fourmilière il y a dix ans avec six familles. Nous commençons l'année 2012 avec 75 familles adhérentes. Pour une première décennie, le bilan est plutôt satisfaisant.

Les rendez-vous de cette nouvelle année sont :

Le *11 mars* :

10ème Salon informatique, énergies renouvelables et domotique.



Petits et grands trouverons leur bonheur



Le 6 mai :

10ème marché d'échange de plantes et concours d'épouvantails. Nous serons associés avec Colori'Hez qui proposera une exposition de peinture et de photos.

Le 2 et 3 juin : OISE VERTE ET BLEUE.

Pendant deux jours, avec l'aide de Colori'hez, nous animerons un stand de poterie et un stand de fabrication de moulins à vent en papier.



Nous recherchons, pour faire une animation de travaux manuels , dans le cadre de l'Oise Verte et Bleue, des objets en plastique. (Boites de beurre ou margarine, petits jouets cassés Playmobils, Polypocket jambes et bras de poupées Barbies ou autres, boites de médicaments et petites boites aux formes bizarres.

C'est objets doivent êtres propres. S'il vous est possible de nous en fournir, nous vous demandons de bien vouloir les déposer chez Mr Rongéras 3rue St Louis La Neuville en Hez. Vous pouvez également téléphoner à La Fourmilière, et nous viendrons les chercher. Par avance, nous vous remercions.

Petit rappel pour les nouveaux habitants :

La Fourmilière est une association loi 1901 dont le but est l'***échange de savoirs et de services***, mais surtout, de ***permettre aux gens du village de se rencontrer***. Une permanence est ouverte à tous, adhérents et non adhérents, le 1er mardi de chaque mois à la salle des associations de 18 h 00 à 19 h 00. Venez nous rencontrer pour discuter, échanger des idées ou faire des propositions de sorties ou d'animations. **Retrouvez nous aussi sur Internet *asso.lafourmiliere.free.fr*.**

La navette :

Tous les vendredis matin, la navette (accessible à tous) vous permet de vous rendre à l'Intermarché de Clermont. Départ à 9 h 30 de La Neuville et retour vers 11 h 30 devant votre domicile. Il n'y a pas d'âge pour emprunter la navette. Vous n'avez pas de permis de conduire ou vous n'êtes plus sûr de vous au volant, vous prenez des risques et en faites prendre aux autres, ce service est fait pour vous. L'essayer c'est l'adopter. (Tarif 5 € aller et retour).

Pour tous renseignements complémentaires : taxi Hélie - tél : 03.44.78.94.07

Commande de fioul :

Nous nous regroupons pour commander du fioul afin de bénéficier de tarifs intéressants (plus nous serons nombreux plus le prix sera intéressant). Vous n'avez pas besoin d'être adhérent à la Fourmilière pour bénéficier de la commande groupée. Pour exemple, la dernière commande de 25 000 litres a permis de gagner 10 cts par litre. Soit 100 € pour 1000 litres.

La prochaine commande de fioul se fera mi–février. Les personnes intéressées pour utiliser le système de commandes groupées peuvent se joindre à nous, que vous soyez adhérent ou non à la Fourmilière.

Le principe est simple, vous recopiez le coupon ci-dessous et vous le déposez chez Mr Rongéras, 3 rue St Louis, qui prendra contact avec vous, afin de finaliser la commande. Vous payez le jour de la livraison au chauffeur du camion. La Fourmilière ne reçoit aucun argent, elle ne fait que regrouper les commandes.

Coupon à recopier et à déposer au 3 rue Saint Louis :

NOM……..……. Prénom……..

Adresse : ……

Tél. : …… Mail : ……@……..

Je suis intéressé par la commande groupée de fioul .

Les services proposés par *La Fourmilière* sont les suivants :

- Conseil en restauration de meubles anciens
- Prêt de remorque
- Petit bricolage
- Petite manutention
- Travaux manuels divers
- Peinture d'objets
- Dessin, petite déco d'intérieur
- Couture
- Petite mécanique, électroménager
- Conseil en électricité et photos
- Conseil en tricot et prêt d'aiguilles
- Cuisine
- Balade en forêt
- Echange de recettes régionales et traditionnelles
- Courses diverses
- Ramassage de courrier
- Co-voiturage
- Sortie cinéma, spectacle…
- Conseil en jardinage
- Arrosage de plantes
- Echange de plantes, graines et boutures
- Garde d'enfants ponctuelle
- Soutien scolaire ponctuel (par des enseignants)
- Prêt de jeux, de livres et de livres d'art
- Cuisson céramique
- Conseil et initiation aux techniques de la sculpture
- Lecture aux personnes
- Apprentissage Word/Excel
- Conseil en informatique
- Ecriture/correction de courrier
- Traduction français/anglais, français/allemand
- Conseil en informatique
- Démarches auprès des administrations
- Apprentissage Photoshop
- Recherche de documents sur Internet

La Fourmilière met aussi gratuitement à la disposition de ses adhérents le matériel suivant :

Congélateur, réfrigérateur, lave linge, radiateurs électriques, nettoyeur haute pression, aspirateur eau et gravas, aspirateur souffleur et broyeur de feuilles, tronçonneuse thermique, Barbecue 25/30 personnes, un échafaudage hauteur de travail 2,50 m, un échafaudage hauteur de travail 5,00 m, 5 barnums (3,00 m X 6,00 m), un taille haie thermique, un débroussailleur thermique.

Rendez-vous à la permanence le premier mardi de chaque mois de 18 à 19 heures à la Salle des Associations.
Téléphone :06.88.26.55.07
Téléchargez le bulletin d'adhésion sur notre site Internet : asso.lafourmilière.free.fr

Je remercie toutes les personnes qui participent à la vie de l'association et qui nous aident à organiser et proposer des manifestations gratuites et accessibles à tous.

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2012.

Paul Rongéras, Président de l'Association

Fan Club Guillaume LEVARLET

Le samedi 22 octobre dernier, le Fan Club Guillaume LEVARLET a organisé sa journée annuelle d'animations cyclistes. Cette année, le choix s'est porté sur une course en VTT par équipe de 2 au travers de la forêt de Hez-Froidmont aux splendides parures d'automne et sous un radieux soleil. Plusieurs amis professionnels de Guillaume avaient tenu à participer ou à être présent. Jimmy CASPER (SAUR SOJASUN), victorieux à sept reprises au titre de l'année 2011, Arnaud COYOT de la même équipe, qui cette année encore a participé au Tour de France. Sébastien MINARD et Christophe RIBCON (AG2R la Mondiale), vainqueur d'une superbe étape du Tour de France 2010. Ce fut aussi l'occasion pour les plus jeunes de côtoyer leurs champions et de participer à l'épreuves des jeunes en VTT.

Enfin, le Comité Oise Cycliste avait accepté de mettre à nouveau en place la piste mobile BMX.

Ainsi, les jeunes de notre commune et des alentours ont pu s'adonner gratuitement aux joies et à la découverte du BMX. Gérard WEYN, Vice-Président et chargé des Sports du Conseil Général de l'Oise était présent pour l'inauguration officielle de cette piste appartenant au Comité Oise Cycliste et où le Conseil Général de l'Oise a participé à l'acquisition. Gageons que nos champions cyclistes réalisent une belle saison 2012.

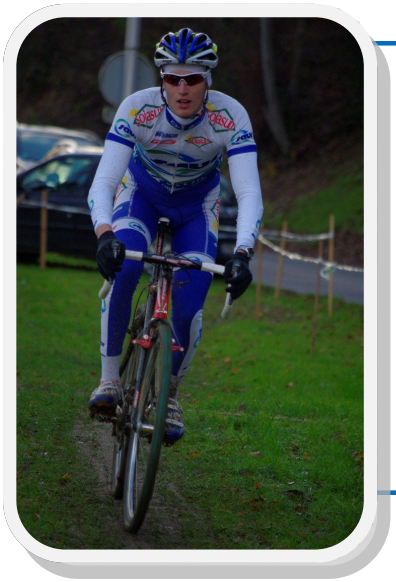

Guillaume LEVARLET, saison 2012

L'objectif de Guillaume est de participer au Tour de France 2012.

Les places sont chères et il devra prouver à son équipe ses capacités dès le début de saison. Il débutera au Tour de MAJORQUE, viendra ensuite le Tour du Haut Var, les boucles du SUD Ardèche, en principe PARIS NICE et le Critérium international en Corse.

Rappelons que Guillaume avait terminé sa saison 2011 dans de bonnes conditions avec la victoire finale au Tour du Gévaudan en ayant également remporté les deux étapes de cette épreuve.

31ème édition de la Balade en Forêt de Hez-Froidmont

Dimanche 19 février 2012



Toute l'équipe de bénévoles vous attend pour cette 31ème édition qui, pour cette année, retrouvera une date plus hivernale, à savoir le 19 février 2012. Ne soyez pas étonnés de cette date. En effet, il faudrait rechercher dans les annales mais la Balade en forêt de Hez-Froidmont a dû être organisée plus de fois en février qu'au mois de mars.

D'autres parcours seront proposés aux randonneurs cette année, tant pédestres que vététistes, rendant plus attrayant la participation qui, nous vous le rappelons, est **gratuite** (depuis son origine !!!)

Vous souhaitez nous rejoindre en tant que bénévoles ou obtenir plus de renseignements, contactez-nous :

Par téléphone au 03.44.51.65.93

Par mail team.oise.org@club-internet.fr

Ou rejoignez le site http://teamoise.toile-libre.org

Alors préparez vos chaussures, couvrez-vous bien et au 19 février !!



TEAM OISE ORGANISATION

C'est reparti pour une nouvelle saison. Notre club organisera en cette année 2012 plusieurs manifestations dans notre commune.

- Le 19 février, le team Oise accompagnera la Balade en forêt de Hez-Froidmont avec l'aide au fléchage des parcours VTT.
- Le 3 juin, il proposera à nouveau la 3ème édition de la Trans'Oise VTT avec des parcours allant de 12 à… 100 kms. Participation totalement gratuite dans le cadre de l'Oise Verte et Bleue.
- Le lundi 20 août, la traditionnelle course cycliste dans le cadre de la fête communale qui attire chaque année aux alentours de 150 compétiteurs.

Les épreuves cyclistes de La Rue Saint Pierre (7 mai 2012) et de Litz (11 juin 2012) seront reconduites.

Nous pratiquons le cyclisme et le VTT, certains en compétition, d'autres en randonnées. Un équipement vestimentaire est remis (contre caution) à nos licenciés, équipement en grande partie subventionné par nos sponsors qu'il nous faut remercier ainsi que la municipalité de La Neuville-en-Hez pour sa subvention annuelle aidant au fonctionnement du club.

N'hésitez pas à venir vous renseigner et nous rejoindre, les coordonnées étant les mêmes que celles énoncées pour la Balade en forêt de Hez-Froidmont.

Bonne année 2012 ! et faites un peu, beaucoup de vélo et de VTT, la Trans'Oise devrait se poursuivre de La Neuville-en-Hez à Therdonne en toute sécurité.

Jean-François DUFOUR, Président.





Course cycliste du 20 août 2011 à La Neuville-en-Hez

Délibérations

Délibération du Conseil Municipal du 20 septembre 2011

Le 20 septembre 2011 le Conseil Municipal dûment convoqué le 13 septembre 2011, s'est réuni à la mairie à 20h30, sous la Présidence de Monsieur Jean-François DUFOUR, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames LEFORT Jacques, DUCOLLET Gérard, VENTURINI Angélo, MERMA Colette, BAUSSART Patrick, VASSEUR Frédéric, LEMOINE Jean-Luc, VANDERSTICHELE Karine, LEBRUN Francis, DUBOURG-MATHIEU Catherine et DEVISSCHER Arnaud.

Etaient absents excusés :

Monsieur LARDY Gérard était représenté par Monsieur Jean-François DUFOUR,

Monsieur DARBAS Fabien était représenté par Monsieur Frédéric VASSEUR,

Madame HELIE Nadine était représentée par Monsieur Jacques LEFORT.

Madame VANDERSTICHELE Karine a été élue Secrétaire.

Demande d'autorisation par l'ONF

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser l'ONF à procéder :

1) Au martelage :

Des parcelles n° 3b, 5a, 5b, 7a, 7b et 9 pour l'exercice 2012.
Forêt de LA NEUVILLE EN HEZ.

Pour ces coupes qui sont prévues à l'aménagement forestier.

2) Ainsi que mettre les grumes martelées de 35 cm de diamètre et plus en Vente publique des mêmes parcelles forêt de La Neuville En Hez.

Selon le mode suivant : Vente sur pied.

Les houppiers sont réservés aux gens de la commune. (les houppiers ne font pas partie de la vente)

Cette délivrance se fera sous la responsabilité de 3 garants, désignés ci-dessous :

* Monsieur BAUSSART Patrick,
* Monsieur DUCOLLET Gérard,
* Monsieur LEFORT Jacques.

3) Le conseil municipal décide de désigner Monsieur le Maire afin de fixer en concertation avec l'ONF les prix de retrait ou laisser le soin à l'ONF de fixer ces prix.

4) Le conseil désigne, en cas d'invendus, Monsieur le Maire afin de décider en concertation avec l'ONF de la remise en vente à l'amiable.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Rapport annuel 2009 du syndicat des eaux de LITZ

Monsieur le Maire présente et remet à chaque conseiller le rapport 2009 du Syndicat des Eaux de Litz.

Le Conseil Municipal n'émet pas de remarque particulière.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Décision modificative n°1 sur le budget communal 2011

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la DM N° 1/2011 suivante :

DESIGNATION	DIMINUTION SUR CREDITS OUVERTS	AUGMENTATION SUR CREDITS OUVERTS
D 020 : Dépenses imprévues Invest	50,00 €	
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Investissement	50,00 €	
D 271 : Titres immob. dr de propriété		50,00 €
TOTAL D 27 : Autres immos financières		50,00 €

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

N °

C[illegible]tion [illegible]n [illegible]nt [illegible]ministratif [illegible]e [illegible]pl[illegible]

Sui[illegible] l'[illegible] 20[illegible] du Comité Tec[illegible]que [illegible]e [illegible]estio[illegible] la Fonction [illegible]pli[illegible] [illegible]ué [illegible]uvais, le

[illegible]

[illegible]it et délibéré en séance p[illegible]
[illegible]urs, mois, an susvisés.

Demande de régularisation du p[illegible] inter régional d'apurement administ[illegible]f

L[illegible] C[illegible] [illegible]e pa[illegible] [illegible]ar[illegible] [illegible]a[illegible] [illegible]LE-[illegible] C[illegible] M[illegible] [illegible]c[illegible] [illegible]n [illegible]9[illegible] [illegible]n [illegible] c[illegible]

P[illegible]it [illegible] [illegible]a[illegible] [illegible]es jours[illegible]

[illegible]

L[illegible] Conseil Municipal à l'unanimité acc[illegible]e sub[illegible]tion exceptionnelle de 88 € au Com[illegible] fêtes [illegible] Neuville en Hez, somme destinée [illegible]ement [illegible]as offerts lors de la fête comm[illegible] notr[illegible] [illegible]guet 2011 et à ses dauphines [illegible]que 11[illegible] [illegible]ise verte et bleue.

[illegible]it et délibéré en séance pa[illegible]
[illegible]urs, mois, an susvisés.

Marché [illegible]mer[illegible]

L[illegible] [illegible]nici[illegible]l considérant la vie active du vil[illegible] [illegible]ce [illegible]ndu à nos habitants, considère très [illegible]ent [illegible] mise en place d'un marché alimen[illegible] [illegible]eurs chaque dimanche matin au centre de LA [illegible]LLE EN HEZ.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'ensemble de [illegible]

C[illegible]

Six places s[illegible]
ou de Picar[illegible]
intérieur se[illegible]
chaine réun[illegible]

Les arrêtés [illegible]
bon fonctio[illegible]
aménagés [illegible]

[illegible]

[illegible]ide d[illegible]

[illegible]co[illegible]
[illegible]epa[illegible]

[illegible]

tr[illegible]
[illegible]
[illegible]uffis[illegible]
trav[illegible]

[illegible]

M[illegible]
la c[illegible]

[illegible]ruction d[illegible]

- Réhabilitation du[illegible]

- Création de 2 surfac[illegible] surface pour la salle des as[illegible] thèque,

- Création d'un appartement da[illegible] matique.

Devant la consistance des dossiers e[illegible] nistrative, Monsieur le Maire, propose [illegible] aux services de l'ADTO pour l'ensemb[illegible] siers. Le Conseil Municipal accepte à l'un[illegible] proposition.

[illegible]mbres présents,
jours, mois, an susvisés.

Contrats en alternance

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de recruter deux jeunes en contrat d'alternance :

- L'un en Bac Pro Services à la personne,
- L'autre en Cap Pro espace en zone rurale.

Un large débat s'instaure sur ce point à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer ces deux postes en tenant compte de l'intérêt communal mais aussi de l'intérêt social vis-à-vis de la jeunesse.

Le Conseil Municipal souhaite que les tuteurs soient issus des membres du Conseil Municipal pour obtenir un parfait suivi des deux contrats.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Délibération du Conseil Municipal du 18 octobre 2011

Le 18 octobre 2011 le Conseil Municipal dûment convoqué le 11 octobre 2011, s'est réuni à la mairie à 20h30, sous la Présidence de Monsieur Jean-François DUFOUR, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames DUCOLLET Gérard, BAUSSART Patrick, Colette MERMA, LARDY Gérard, VASSEUR Frédéric, VANDERSTICHELE Karine, LEBRUN Francis, HELIE Nadine et DEVISSCHER Arnaud.

Etaient absents excusés :

M. Jacques LEFORT a donné pouvoir à Monsieur Jean-François DUFOUR,

M. Angélo VENTURINI a donné pouvoir à Monsieur Gérard DUCOLLET,

M. Fabien DARBAS a donné pouvoir à Monsieur Frédéric VASSEUR,

M. Jean-Luc LEMOINE a donné pouvoir à Monsieur Angélo VENTURINI absent excusé lors de la présente réunion,

Mme Catherine DUBOURG-MATHIEU a donné pouvoir à Monsieur Arnaud DEVISSCHER.

Monsieur Francis LEBRUN a été élu Secrétaire.

Factures d'investissement 2012 non prévues au budget 2011

Jusqu'à l'adoption du budget communal et d'assainissement 2012, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart (25%) des crédits ouverts au budget de l'exercice 2011.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Demande de financement concernant les travaux de renforcement et renouvellement BT aérien sur les postes BAROTHEZ et NEUVHEZ du réseau de distribution électrique

Monsieur le Maire expose la nécessité de recourir à une demande de financement afin de réaliser les travaux de renforcement du réseau électrique au poste « BAROTHEZ » ainsi que le renouvellement des fils nus du réseau électrique au poste « NEUVHEZ » en aérien soit le financement suivant :

Un prêt de 65 000 € sur 15 ans, à échéances constantes.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à procéder à toutes les formalités, et à signer tout document nécessaire pour la mise en place de ce prêt.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Institution de la taxe d'aménagement remplaçant la taxe locale d'équipement

Délibération de la Commune de La Neuville En Hez fixant le taux et les exonérations facultatives

Monsieur le Maire indique que pour financer les équipements publics de la commune, une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement et la participa-

-tion pour aménagement d'ensemble a été créée. Elle sera applicable à compter du 1er mars 2012.

Elle est aussi destinée à remplacer, au 1er janvier 2015, les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE).

La commune ayant un Plan d'Occupation des Sols approuvé, la taxe d'aménagement s'applique de plein droit au taux de 1%. La commune peut toutefois fixer librement dans le cadre des articles L. 331- 14 et L. 332-15 un autre taux et dans le cadre de l'article L. 331 -9 un certain nombre d'exonérations.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 5%

d'exonérer totalement en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme,

1° Les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L. 331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L. 331-7 ; (logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des PLAI - prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit - ou du PTZ+) ;

2° Dans la limite de 50 % de leur surface, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L. 331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L. 31-10-1 du code de la construction et de l'habitation ; (logements financés avec un PTZ+) ;

3° Les locaux à usage industriel ;

4° Les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés ;

5° Les immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2014). Toutefois, le taux et les exonérations fixés ci-dessus pourront être modifiés tous les ans.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Décision modificative n°2 sur le budget communal 2011

DESIGNATION	DIMINUTION SUR CREDITS OUVERTS	AUGMENTATION SUR CREDITS OUVERTS
Dépense 739116 : Reversement sur F.N.G.I.R.		1 369.00 €
TOTAL Dépense 014 : Atténuations de produits		1 369.00 €
Recette 7311 : Contributions directes		1 369.00 €
TOTAL Recette 73 : Impôts et taxes		1 369.00 €

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Travaux de l'étang communal Résultat de l'appel d'offres et choix du candidat

Suite à l'appel d'offres, deux candidatures ont été reçues dans les délais prévus :

1. l'entreprise VANDAELE Marcel
2. l'entreprise SARL FUDALI Yves

le rapport d'analyse des offres et le rapport d'assistant conseil établis par ADTO mentionnent que l'offre reçue de l'entreprise VANDAELE Marcel n'est pas conforme (pièces administratives non fournies).

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la SARL FUDALI Yves avec :

- l'offre de base comprenant le réaménagement du ponton et des berges longeant la route forestière pour un montant de 119 400 € HT.

- l'option n°2 : création d'un second étang (réserve d'eau) pour un montant de 9 500 € HT.

- l'option n°1 (curage de l'étang) pour un montant de 59 500 € HT sous la réserve suivante : précisions sur les conditions des opérations de curage.

Le Conseil Municipal décide de solliciter le Conseil Général de l'Oise pour l'attribution d'une subvention et donne pouvoir au Maire afin qu'il signe les pièces du marché.

L'ensemble de ces décisions sont votées à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Délibérations

Demande de subvention au Conseil Général de l'Oise pour la création d'une nouvelle salle des associations et d'une nouvelle bibliothèque

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander une subvention au taux le plus élevé au Conseil Général de l'Oise. Le dossier de demande de subvention concerne la réhabilitation des anciens services techniques, situés rue du Général Leclerc à côté de l'école élémentaire, pour la création de nouvelles surfaces destinées à recevoir la salle des associations et la bibliothèque/ médiathèque. Tout cet ensemble étant accessible aux personnes à mobilité réduite contrairement aux locaux actuels. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à **290 000 € H.T.**

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Délibération du Conseil Municipal
Du 8 novembre 2011

Le 8 novembre 2011 le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 novembre 2011, s'est réuni à la mairie à 20h30, sous la Présidence de Monsieur Jean-François DUFOUR, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames LEFORT Jacques, DUCOLLET Gérard, VENTURINI Angélo, BAUSSART Patrick, VASSEUR Frédéric, LEMOINE Jean-Luc, VANDERSTICHELE Karine, DARBAS Fabien, LEBRUN Francis, HELIE Nadine et DEVISSCHER Arnaud.

Etaient absents excusés :

Madame Colette MERMA était représentée par Monsieur Angélo VENTURINI,

Madame Catherine MATHIEU-DUBOURG était représentée par Monsieur Gérard DUCOLLET,

Monsieur Gérard LARDY était représenté par Monsieur Jean-François DUFOUR.

Madame Nadine HELIE a été élue Secrétaire.

Informations au Conseil Municipal sur le transfert des pouvoirs de police du Maire au Président de la Communauté de Communes

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'article 63 qui propose, sauf courrier de refus de la part du Maire, de transférer les pouvoirs de police, attribués au Maire, au Président de la Communauté de Communes, pouvoirs de police concernant les déchets, l'assainissement et les gens du voyage.

L'ensemble du Conseil Municipal estime et trouve regrettable que cette loi ne possède véritablement qu'un objet, celui de supprimer une partie des pouvoirs de police attribués au Maire.

A terme ces transferts de pouvoirs de police amèneront par voie de conséquence, la remise en cause et l'existence même du Conseil Municipal et la disparition des communes.

Monsieur le Maire informe qu'il a pris la décision d'écrire au Président de la Communauté de Communes Rurales du Beauvaisis pour lui signaler qu'il conservera les pouvoirs de police tels qu'ils lui sont attribués actuellement.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Nouveau contrat enfance et jeunesse
pour la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2014

Le Maire informe le Conseil Municipal de la reconduction du projet « Contrat Enfance Jeunesse » établi avec la Caisse d'Allocations Familiales de Beauvais (Oise) dont l'objet vise à développer les modes d'accueil de la petite enfance et de la jeunesse dans notre commune.

Le Conseil Municipal :

Après examen du projet de contrat et après en avoir délibéré,

Décide d'approuver à nouveau le projet de Contrat Enfance et Jeunesse à passer avec la Caisse d'Allocations Familiales de Beauvais. Période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2014.

Autorise le Maire à signer le dit contrat.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Taxe locale d'électricité

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de laisser le bénéfice de la taxe d'électricité au Syndicat d'Electricité de l'Oise (SE 60) et accède au nouveau barème de participation aux travaux.

Charge le Maire de notifier cette décision aux services fiscaux.

Pour mémoire, notre commune a confié, par délibération en date du 30 janvier 2011, la compétence d'électrification au SE 60 pour une durée de quatre ans.

Le Conseil Municipal appréciera le retour en direct de notre taxe locale d'électricité lors de futurs travaux.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Marché alimentaire

Le Conseil Municipal considérant la vie active du village, le service rendu à nos habitants, considère très favorablement la mise en place d'un marché alimentaire et fleurs chaque dimanche matin au centre de LA NEUVILLE EN HEZ.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'ensemble de ces décisions.

Ce marché comprendra 8 places maximum et sera limité à une place par profession. **Six places seront réservées par année civile pour un prix annuel de 120 €. Deux places seront réservées à des producteurs de l'Oise ou de Picardie au tarif journalier de 15 €. Ces conditions s'appliquent à compter du 1er janvier 2012.** Le projet de règlement intérieur est présenté au Conseil Municipal et adopté à l'unanimité après quelques modifications.

bon fonctionnement et à la sécurité du marché seront aménagés en conséquence.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Annule et remplace la délibération du 19 septembre 2011

Plan local d'urbanisme

Monsieur le Maire indique aux membres présents que la réalisation des travaux cités en objet a fait l'objet d'une procédure adaptée.

Après examen des offres reçues, Monsieur le Maire propose de passer un marché avec SAFEGE pour un montant de 20 721,00 € HT.

****

Le Conseil Municipal, à l'unanimité après en avoir délibéré :

- Prend note du montant de l'offre SAFEGE pour un montant de 20 721,00 € HT,

- autorise M. le Maire à signer le marché et l'ensemble des documents afférents à ces travaux, et à prendre toute décision concernant la passation, l'exécution et le règlement dudit marché ainsi que toute décision concernant ses avenants, le cas échéant, s'ils n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Fêtes et manifestations en 2012

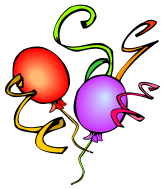

Prévisions

FEVRIER

4 *Le Comité des Fêtes* : **soirée cabaret**

5 *Afodhez* : **la journée au chaud**

12 *ACPG-CATM* : **loto**

19 **31ème Balade en forêt de Hez-Froidmont**

22 *Municipalité* : **Soirée Neuvilloise**

26 *Le Club Saint Louis* : **loto**

28 *Le Club Saint Louis* : **repas**

MARS

11 *La Fourmilière* : **Salon informatique**

18 *Le Comité des Fêtes :* **loto**

AVRIL

8 *Le Comité des Fêtes* : **brocante**

24 *Ascalit* : **Conférence sur l'Archéologie sous-marine**

29 *Le Club Saint Louis* : **repas**

MAI

1 **Fête du Muguet**

5 - 8 *Colori'hez :* **exposition de peintures**

6 *La Fourmilière* : **Marché d'échange de plantes-concours d'épouvantails**

8 **Commémoration**

13 *La Neuville en Famille* : **loto**

17 *Le Comité des Fêtes* : **loto**

JUIN

2/3 **Oise Verte et Bleue**

3 **3ème trans'Oise VTT**

17 *Ascalit :* **anniversaire 25 ans d'Ascalit**

17 **passage de la fête de la moto**

JUILLET

1 *La Neuville en Famille* : **loto**

13/14 **Fête nationale**

AOUT

5 *Le Club Saint Louis* : **loto**

18, 19 et 20 **Fête communale**

SEPTEMBRE

2 *Le Comité des Fêtes* : **loto**

29 *ASNH Football* : **soirée**

OCTOBRE

7 *le Club Saint Louis* : **brocante**

21 *La Neuville en Famille* : **marché artisanal**

NOVEMBRE

4 *le Club Saint Louis* : **loto**

10 *Le Comité des Fêtes* : **Soirée**

11 **Commémoration**

25 *Le Comité des Fêtes* : **marché de Noël**

DECEMBRE

1/2 **Téléthon Neuvillois**

2 *Le Club Saint Louis* : **Loto Jouets**

9 *Ascalit :* **concert**

19 **distribution des colis de Noël aux Anciens par le C.C.A.S**

22 **Spectacle de Noël pour les enfants offert par la Municipalité**

23 *Le Comité des Fêtes* : **loto**

31 *Le Comité des Fêtes* : **réveillon**



1 rue du 8 mai 1945
60510 LA NEUVILLE EN HEZ

Téléphone : 03.44.78.95.43
Télécopie : 03.44.78.01.20

mairie.laneuvilleenhez@wanadoo.fr
www.la-neuville-en-hez.fr

Bulletin réalisé par : Anne TAMPERE, Adjoint Administratif.

Rédacteurs : Jean-François DUFOUR, Anne TAMPERE, Catherine DESCHAMPS, Angélo VENTURINI pour *la Note de l'Archiviste*, Colette MERMA et Elisabeth RABOURDIN pour *la Bibliothèque*, Muriel HENRY pour *le centre équestre*, les Présidents et les membres d'associations.

Responsable de la publication : Jean-François DUFOUR, Maire.